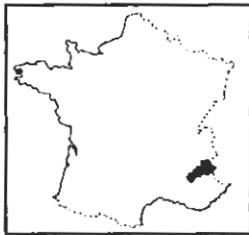


Bulletin gratuit d'information de votre A.A.P.P.M.A.

Pont la Dame, Pont la Barque, lot B2, 14 Km de Buëch en 1^o catégorie, domaine public et ses affluents du domaine privé, voici le territoire que gère la Truite du Buëch. Dans le **domaine public 1^o catégorie**, vous pouvez pêcher avec toute carte munie d'un timbre « **Taxe Complète** », dans le domaine privé il vous faut la carte des Hautes Alpes qui vous autorise à pêcher sur toutes les rivières ou lacs du département dont les baux de pêche sont détenus par les AAPPMA, la réciprocité étant totale. **Exceptions locales:** Lac des glaciers à Aspres sur Buëch, Kironome II, à la base de loisirs de Germalette à Serres, Plan d'eau des Iscles à Veynes.



Le mot du Président

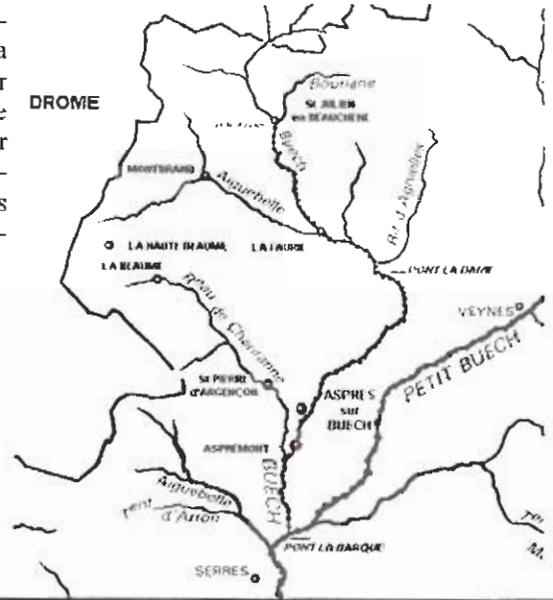
L'école de Pêche et de découverte du milieu aquatique en sommeil depuis 4 ans a donc repris de la vigueur et une session de 14 jeunes a été animée dans le canton d'Aspres sur Buëch du 23 mars au 22 juin 2005.

C'est ainsi qu'en partenariat avec le Centre Social, l'aide de bénévoles indispensables et des subventions, du Conseil Général, de la Fédération des AAPPMA, de la Communauté de Communes du Haut Buëch et de votre AAPPMA, cette action a été menée à bon port. (Voir page 3)

PRUDENCE



Attention à la maintenance d'objets encombrants.



Comité de Rivière du Buëch et de ses affluents

Compte rendu succinct de la réunion du 11 avril 2005.

(issu du compte rendu officiel)

ETUDE DES MILIEUX AQUATIQUES DU BUECH.

Présentation des premiers résultats de l'étude des milieux aquatiques du Buëch.

Olivier ARNAUD et Julie PAVIOT de la Maison Régionale de l'Eau.

Olivier ARNAUD souligne la qualité des données disponibles, on dispose d'un état des lieux de référence sans équivalent historique sur le Buëch.

Olivier Arnaud souligne l'exceptionnelle richesse du Buëch et de ses affluents en termes piscicoles.

La qualité de l'eau est bonne à très bonne sur l'ensemble du linéaire, sans pollution notable. Il apparaît d'ores et déjà que le Buëch est une rivière d'intérêt patrimonial remarquable.

Discussion avec les représentants du monde de la pêche.

Bien que conscients de la richesse actuelle des eaux du Buëch, les personnes présentes soulignent l'appauvrissement de la rivière sur ces 40 dernières années. Les causes citées sont:

*Le déficit d'eau en été.

*Les atteintes au milieu physique

*La pollution

*La présence de prédateurs

Yannick Pognart et David Doucende réagissent pour indiquer que bien qu'il soit possible d'améliorer la situation actuelle, il n'y a pas de raisons

d'être pessimiste. Le Buëch est un milieu encore très fonctionnel, riche en adoux. Lors des pêches d'inventaire ou de sauvegarde réalisées par le CSP, les pêcheurs présents sont toujours stupéfaits du nombre de poissons pêchés.

* Le déficit d'eau en été.

La sécheresse estivale chronique couplée aux prélèvements pour l'usage agricole est perçue comme un facteur de dégradation des populations piscicoles du Buëch.

Les représentants des AAPPMA et de la Fédération Départementale soulignent la nécessité de régulariser les prises d'eau agricoles. La nécessité de respecter la réglementation au sujet du débit réservé est saignée.

Le contrat de rivière doit permettre d'aller plus loin dans la gestion de la ressource en eau sur le bassin versant du Buëch.

Les atteintes au milieu physique Transports solides et extractions Cette problématique est citée comme un enjeu majeur de la gestion du Buëch. Le monde de la pêche s'inquiète de l'impact des extractions pratiquées actuellement sur la pérennité des adoux. En effet, l'alimentation en eau de ceux-ci dépend du niveau du fond du lit.

Éric BURLET indique que cette problématique est perçue par le SMIGIBA comme un enjeu majeur du contrat de rivière.

Le Barrage de Saint Sauveur.

L'absence de passe à poissons sur le barrage de Saint Sauveur est stigmatisée, 3 autres grands seuils sont infranchissables pour le poisson.

*La pollution

Les résultats issus de l'étude de la qualité des eaux des cours d'eau des Hautes-Alpes ne font pas état de pollution alarmante sur le Buëch. Les améliorations à attendre de ce côté-là sont marginales.

*La présence de prédateurs

La présence de hérons et de cormorans sur le Buëch est ressentie comme un facteur d'appauvrissement des eaux du Buëch par de nombreux pêcheurs.

La valorisation de l'activité pêche est limitée sur la vallée, malgré une forte fréquentation de pêcheurs ne résidant pas dans les Hautes-Alpes. Le fait que le Buëch soit une rivière domaniale, ne nécessitant pas de carte locale, rend difficile l'analyse de la fréquentation.

Les AAPPMA gèrent leurs rivières selon les prescriptions du Plan Départemental de Gestion Piscicole. L'AAPPMA d'Aspres a créé un parcours No Kill

Les Attentes des AAPPMA:

Les AAPPMA souhaitent essentiellement pouvoir engager une gestion patrimoniale des adoux. Les problèmes des moyens, des techniques à mettre en oeuvre et de la propriété foncière sont abordés.

65 cm remise à l'eau



Voici la photo d'une truite prise sur notre parcours, elle mesurait 65 cm on ne connaît pas son poids, elle a été remise à l'eau, elle est encore dans le Buëch si personne ne l'a gardée. Le nom du pêcheur, l'endroit exact, à vous de le découvrir, merci de m'avoir fait passer la photo.

Bureau de votre association et contacts.

Président: Jean Pierre **CHOFFEL** ☎ 04 92 58 61 09
Quartier « Le Chapon » 05140 ASPREMONT
Vice Président: Jean **LAGIER** ☎ 04 92 58 64 67
Saint Martin 05140 Saint Pierre d'Argençon
Trésorier: Jean **BARTHELEMY** ☎ 04 92 58 62 08
Les Abriès 05140 Saint Pierre d'Argençon
Secrétaire: Antoine **DIMEO** ☎ 04 92 58 64 23
Pré la Cour 05140 ASPREMONT
Contactez-nous et donnez-nous vos avis.

Lieu de Vente des cartes 2004

ASPRES SUR BUECH ☎ 04 92 58 60 22



ASPREMONT ☎ 04 92 58 74 11



Fête de la Pêche et de l'Eau 2005 à VEYNES

Comme depuis plusieurs années la fête de la pêche est de l'eau 2005 n'a pas failli à sa notoriété, c'est ainsi que le **vendredi 3 juin à 10 heures, 100 kg** de truites en provenance de la pisciculture fédérale de La Roche de Rame, offertes par la fédération et les AAPPMA du Buëch sont déversées au plan d'eau des Iscles. A **14 h** encore des truites, c'est aussi **70 kg et 30 kg** de grosses plus **10 kg** offertes en provenance des Établissements Faure de Baratier, commandées par les Pêcheurs du Plan d'Eau qui viennent faire un total de plus de **1000** truites, réservées à la primeur des enfants le samedi dès 14 heures.

Samedi 14 h, Les pêcheurs chevronnés attendent au plan d'eau avec leur matériel les jeunes de 2 à 15 ans pour les initier à la pêche. Ces jeunes sont pris en charge dès leur arrivée, à l'inscription, ils reçoivent un sac offert par les AAPPMA



du Buëch et contenant un goûter copieux, un « bon pour deux truites avec un pêcheur chevronné », un questionnaire permettant de gagner de nombreux lots, et un sac pour ne pas mélanger les truites et le goûter. Ensuite ils allaient vers un pêcheur installé qui les attendait pour leur faire prendre deux truites, ils goûtaient ainsi le plaisir et l'émoi de sortir de l'eau leurs premiers poissons. On notait la venue de Bernard FANTI, président de la Fédération de pêche ainsi que des présidents des AAPPMA du Buëch. Cette fête s'est clôturée à 17 heures par la distribution des prix aux enfants ayant le



mieux répondu au questionnaire, concocté par Jean Pierre CHOFFEL, on trouvait ainsi pêle-mêle des questions sur la sécurité, les associations, les sciences de la pêche et quelques petits « pièges ». 7 ont répondu juste à toutes les questions qui étaient quand même assez difficiles pour des néophytes.

Des prix spéciaux ont été donnés aux plus grosses prises.



Ainsi la distribution s'effectuait, Lucien BOJ appelait les lauréats, le trésorier Sébastien BERNARD contrôlait, le président Jean Luc VASALLUCCI donnait un lot avec l'aide de Sébastien BONNEFOY et Jean Pierre CHOFFEL distribuait des cannes à pêche au coup de 4 mètres offertes par la Fédération et les AAPPMA du Buëch à chaque jeune participant. Les associations de pêche du Buëch se sont regroupées pour agir en faveur des jeunes. Ainsi, pour assurer la réussite de cette manifestation, qu'elles soient de Veynes, Laragne, Serres, ou Aspres, **c'est tout un bassin versant qui s'est mobilisé pour ses jeunes.**

Les jeunes ont été nombreux cette année à participer puisque **164** de moins de 15 ans ont été inscrits pour cette fête.

Le soir le casse croûte de l'amitié qui réunissait soixante-quinze convives.

École de Pêche et de découverte du Milieu Aquatique

« Les Alevins du Buëch » Initiation toutes pêches session 2005

L'École de Pêche et de découverte du milieu aquatique « **Les Alevins du Buëch** » a pour **objectif** de permettre au pêcheur débutant, à l'issue de sa formation, de pratiquer la pêche en ayant un comportement autonome et responsable vis-à-vis de la nature, des autres usagers du milieu aquatique et de lui-même.

Nos agréments « Fédé 05 » et « Jeunesse et Éducation Populaire » ainsi que notre entière adhésion à la Charte Nationale des Écoles de Pêche est un engagement qui offre un encadrement de qualité et transmet l'éthique de la pêche associative fondée sur :

Le respect du poisson, dont la pêche est effectuée dans les règles d'un art résultant de la connaissance de ses modes de vie et de ses techniques de capture raisonnée.

La conscience du caractère fragile et irremplaçable des milieux aquatiques, de leur faune, de leur flore, des paysages qui leur sont associés, éléments d'un patrimoine environnemental indispensable à la qualité de la vie, à l'équilibre et à l'épanouissement de l'homme.

Le respect de soi-même et d'autrui, qui doit inspirer le comportement du pêcheur à l'égard des autres usagers de l'eau et de son environnement.

La connaissance du rôle des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA, Fédérations, Union Nationale...) et des missions d'intérêt général que la loi leur confie, ainsi que ses droits et ses obligations de pêcheur.

Nous proposons une formation initiation permettant au débutant d'acquérir des connaissances suffisantes pour pouvoir pratiquer la pêche de façon autonome dans une situation simple.

Cette formation initiation englobe différents types de pêche, comme la pêche au coup et à l'anglaise, au toc, au lancer et à la mouche, elle fera appel au sens de l'observation, des caches des poissons, de sa nourriture (insectes, larves etc..) et de ses lieux de vie, mais aussi rappellera les règles élémentaires de sécurité à respecter dans un environnement enchanteur mais qui peut devenir hostile du simple fait de conditions météorologiques, d'ouverture de barrage ou de la pratique (berges glissantes, fil coupant, hameçon ou proximité de lignes électriques).

Notre action a aussi été basée sur la notion d'entraide, de partage et de convivialité, avec le volet social où tous les enfants sont admis sur une base d'égalité.

Cependant 1 €, le prix de la carte exonéré a été demandé à l'inscription pour participer à toutes les animations quelque soit l'âge, le complément éventuel étant effectué par « La truite du Buëch ».

Le Fonctionnement:

Notre « École » fonctionne en partenariat avec le Centre Social Rural « Les Petites Pommes » d'Aspres sur Buëch.

Il y a 14 jeunes de 8 à 13 ans qui ont participé à cette session initiation 2005, dont 4 filles.

Les animateurs qui assurent les prestations de surveillance et de sécurité sont rémunérés par le Centre Social, mais nous reversons à la structure une participation de 10 € l'heure d'animateur.

Le transport des 14 jeunes est assuré par le mini-bus de la communauté de communes du Haut Buëch conduit par un animateur du Centre Social, et 2 véhicules d'animateurs bénévoles, les bases de tarification 0,46 € le mini-bus et 0,26 € le véhicule au Km.

Toutes ces prestations sont assurées par l'association, avec le matériel, guide et fête.

Les spécialistes pêche sont des Bénévoles, Patrick WALCZAK (Mouche et carnassiers) Patrice MEREUX (Anglaise), votre président mais aussi Antoine, Jean, Jean Pierre et Françoise. Il est fait aussi appel à des spécialistes qui sont venus bénévolement nous instruire de leur science halieutique, Yannick POGNARD (C.S.P.), Éric BURLET (SMIGIBA), Sophie et Jean-Luc (EDF).

Romain BARRALON, guide de pêche et gérant du Kironome II à la Base de Germanette à Serres nous a aussi piloté sur son lac.

Nous avons ainsi organisé toute cette activité **grâce aux subventions** du Conseil Général 05, de la Fédération des AAPPMA 05, de la Communauté de communes du Haut Buëch et des mairies du canton et à des sponsors comme « Le Pêcheur de France », « Décathlon » « EDF » ou la Mairie d'Aspres sur Buëch qui a offert une coupe à chaque participant.

Le Programme:

Notre activité s'est déroulée sur 3 mois, elle a démarré le 23 mars pour finir le 22 juin.

Pas d'activité pendant les vacances scolaires et une séance tous les 15 jours afin de laisser les jeunes pratiquer un sport ou une autre activité sans être pénalisé par un cursus trop contraignant.



Nous avons donc commencé par une séance de mise en place où tous les thèmes principaux concernant la pêche et les milieux aquatiques ont été abordés, aussi bien les structures associatives, la forme des poissons, leur nourriture ou différents types de pêche.

A chaque séance il était remis un questionnaire portant sur 5 points qui venaient d'être développés et une feuille aux parents détaillant l'action suivante avec les coordonnées du lieu, les numéros téléphoniques d'urgence, ou l'on

pouvait joindre les enfants, l'habillement recommandé, etc.

Ainsi nous continuons par une visite guidée par E.D.F. du Buëch et des aménagements hydrauliques de Saint Sauveur, Riou et Lazer, sans oublier toute la sécurité que l'on doit observer quand on pêche à l'aval de ces ouvrages.

La séance suivante consistait à apprendre différentes techniques de pêche et différents montages en salle et sur l'herbe.

4^e séance, enfin on va pouvoir pêcher, au Kironome II, mais uniquement après avoir confectionné des mouches ainsi qu'une queue de rat et appris en groupe à fouetter sur l'herbe. Le tableau sera superbe et les enfants seront heureux de ramener leurs prises (11 truites de 42 à 64 cm)



Le 11 mai on ne pêche toujours pas (à la ligne) mais à l'électricité grâce à Yannick du C.S.P., on s'éclate à rechercher des invertébrés et à nettoyer des frayères.

Les trois dernières séances ainsi que la Fête de la Pêche seront consacrées à différentes techniques, comme la pêche à l'anglaise, au coup, au lancer ou au toc.

Ces séances se sont ainsi déroulées au plan d'eau du Riou, au plan d'eau de Veynes et sur le Buëch à Aspremont.

Tout cela pour finir à 16 heures par une réunion de synthèse très fructueuse avant le rendez-vous tant attendu de 19 heures.

Après la distribution des prix et l'apéritif, une grillade-partie réunissait de façon conviviale, enfants, parents, familles, animateurs, sympathisants et élus venus encourager nos jeunes.



La suite sera la réalisation complète du « Défi pour la Planète » dont le point fort sera la journée du 1^{er} Août 2005.

Bulletin d'information Gratuit de « La Truite du Buëch »
Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Conception illustration: Jean Pierre CHOFFEL
Quartier « Le Chapon » 05140 ASPREMONT

E-mail: truite.buech@free.fr
Site : <http://truite.buech.free.fr>

Photos « La Truite du Buëch »

Imprimé par nos soins.

Dépôt légal 99-015. Récépissé 17/99

Si vous constatez une pollution ou une baisse anormale du niveau de l'eau, signalez le directement aux autorités compétentes, garde, gendarmerie, fédération, président, etc. Voir téléphones utiles.


ALPES PROVENCE

Agence de VEYNES
Avenue P. Picasso
☎ : 04 92 57 23 47

Agence de SERRES
1, rue Varanfrein
☎ : 04 92 67 04 87

Horaires d'ouverture
Veynes et Serres

Mardi, jeudi et vendredi
8h15/12h et 13h30/17h15

Mercredi
9h15/12 et 13h30/17h15

Samedi
8h15/12h et 13h30/16h15



Ami lecteur

Ce bulletin d'information est là pour vous renseigner dans le domaine de la pêche et de la protection du Milieu Aquatique.

Vous pouvez nous contacter pour nous faire part de vos remarques et de vos commentaires.

Si vous accueillez des touristes pêcheurs, nous sommes à votre disposition pour vous aider à les renseigner sur les différentes possibilités de pêche locale et la réglementation associée. (dépliant)

Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos informations qui peuvent être diffusées auprès des pêcheurs.

Sous les lignes, prudence, restons à distance.

Conseils de sécurité à respecter pour toute situation de pêche à proximité des lignes électriques.

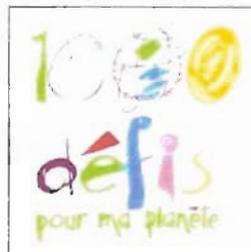


LES SUBVENTIONS

Nous remercions les maires et leurs conseillers municipaux qui participent à la vie associative, à l'animation pour les jeunes du canton, au développement d'un tourisme de plein air et une activité de loisir agréable tournée vers la nature ainsi qu'à la protection du milieu aquatique dans les cours d'eau de leur commune en allouant des subventions à notre AAPPMA.


Hautes Alpes
Conseil Général

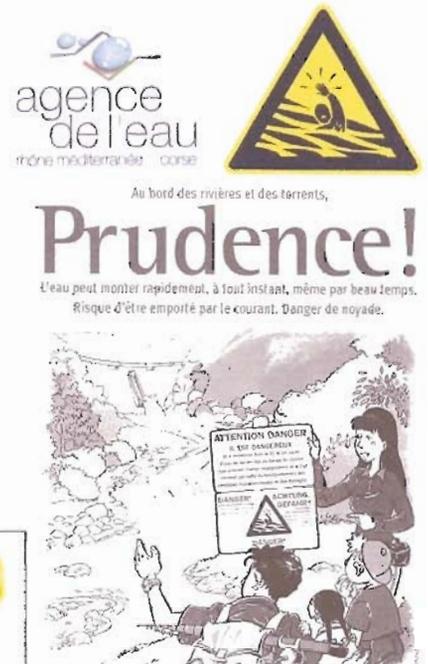
SMIGIBA
Associé à notre défi



BREVES

« 1000 défis pour ma planète 2005 », nous vous donnons rendez-vous pour réaliser notre défi qui est « d'aider les Truites à se reproduire », le lundi 1^{er} août à 9 h 30 au pont d'Aspres sur Buëch près de la déchetterie au passage sous la voie ferrée.

La fermeture de la pêche en première catégorie interviendra le dimanche 2 octobre au soir, à moins que la canicule bien commencée pour l'instant perturbe le milieu et nous fasse prendre des mesures de protection par des fermetures locales anticipées.



PRUDENCE



Attention lors de déchargement et stockage agricole.

Téléphones utiles



Fédération: 04 92 53 54 71
Garde Chef: 06 30 48 87 59
Gendarmerie: 04 92 58 60 19
Président: 04 92 58 61 09
Local Gardes: 04 92 43 85 56